

EXTRAIT du REGISTRE des ARRETES du Maire de la Commune de CLUNY

ARRETE N° 2023-566-SG du 12 OCTOBRE 2023

La Maire de la commune de CLUNY

Vu les articles L 2122-18 à L 2122-20 Code Général des Collectivités territoriales

Vu la délibération N° 2023-72 du 11 Octobre 2023, élisant M Jean François PEZARD 3^{ème} adjoint

ARRETE

ARTICLE 1

Monsieur Jean François PEZARD, 3^{ème} Adjoint, est délégué pour signer à compter du 11 Octobre 2023 en notre lieu et place et concurremment avec Nous, tous documents afférents à la culture

ARTICLE 2

Mme la Maire, Madame la Directrice Générale des Services de Cluny et M le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs.
Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet du Département de Saône-et-Loire.

Mme la Maire,
Marie FAUVET

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Marie Fauvet'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE CLUNY' at the top and '1830' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a crown and other heraldic symbols.

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
A la Préfecture le
Et publié ou affiché le
Réf
Retiré*